



Informations générales 2023-2024

Voici quelques informations à propos du fonctionnement de la prématernelle.

Ouverture et fermeture

Ouverture La prématernelle ouvre ses portes à 9h30. Nous vous demandons d'attendre s.v.p dans l'escalier l'ouverture de la porte.

fermeture Vous pouvez entrer à partir de 12h45 afin de venir chercher votre enfant. La prématernelle ferme ses portes à 13h. Étant donné que nous faisons du transport, il est **important de respecter l'heure de fermeture**. Votre enfant doit donc avoir quitté avant 13h. Si vous êtes en retard s.v.p nous en aviser. (des frais de retard s'appliquent)

Vacances et congés

L'école Micro-Puces est fermée : (toutes les dates sont inclusives)

- Pour les vacances de Noël du 25 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement
- Durant la semaine de relâche du 4 au 8 mars 2024 inclusivement
- Pour Pâques le 29 mars et le 1^{er} avril 2024
- Pour les congés fériés. Lors de ces congés il n'y a pas de frais.

Lorsque la **Commission Scolaire des Hautes-Rivières ferme** ses établissements pour journée tempête, **Micro-Puces sera aussi fermée**. Les **frais demeurent** pour ces journées.

L'information sera inscrite sur notre page facebook!

Retard

Dans la mesure du possible, les parents devront téléphoner à la prématernelle pour aviser de leur retard. Un parent qui arrive après l'heure officielle de fermeture devra s'acquitter d'un montant de : dix dollars (10,00\$) le premier cinq minutes et (5,00\$) du cinq minutes additionnelles.

Frais

Pour 2 demi-journées, les frais sont de 25.50\$ la demi-journée par enfant.

Pour 3 demi-journées, les frais sont de 25,50\$ la demi-journée par enfant.

Pour 5 demi-journées, les frais sont de 25,50\$ la demi-journée par enfant.

Les frais d'inscription sont de 45.00\$ par enfant. (payable à chaque année scolaire)

Mode de paiement

Argent/chèque: Un enveloppe sera déposée dans le sac à dos de votre enfant. Le montant dû y sera inscrit. Le paiement devra être fait pour le cour suivant.

(inscrire le nom de l'enfant sur le chèque s.v.p)

Virement bancaire : Vous devez effectuer votre virement par email au

micro-puces@outlook.com

Question : micro

Réponse : puces

Un courriel sera envoyé à tous à la fin de chaque mois pour vous faire un rappel de paiement et vous avisez du montant dû.

Si un chèque est retourné pour des provisions insuffisantes, il devra être remplacé dans les plus brefs délais et des frais administratifs devront être acquittés par les parents.

Des reçus pour (relevé 24) fin d'impôt seront émis avant la dernière journée de février.

Seul les frais de cours sont déductibles d'impôt. Le transport n'est donc pas déductible.

Annulation

Advenant un fin de fréquentation nous demandons un deux semaines de préavis. Si l'avis n'est pas respecté, les deux semaines seront alors payables. Les chèques postdatés seront remis.

Transport

Micro-Puces vous offre un service de transport aller et retour par camionnette. Le transport peut être effectué du domicile ou encore à partir d'une garderie. Le transport s'effectue avec un grand souci de sécurité : embarquement et descente de l'enfant sans traverser la rue. Téléphone cellulaire à bord. Ce service est limité à un nombre de place et selon un territoire établi. Le montant dû sera inscrit sur l'enveloppe de paiement ainsi que dans le courriel de paiement, celui-ci doit être aussi effectué le 1^{er} de chaque mois. Le coût pour ce service aller-retour est de

12,50\$ (secteur St-Luc)

13,50\$ (secteur st-Jean)

14,50\$ (secteur L'Acadie, St-Eugène, Iberville)

Si votre enfant est absent, **les frais demeurent pour ces journées. Il est important de nous aviser de l'absence de votre enfant.** Pour les enfants inscrits au transport, vous serez contactés quelques jours avant la rentrée afin de valider l'heure de passage.

Collation et Dîner

Votre enfant peut apporter une petite collation SANTÉ s'il le désire. Un moment sera alloué en début de cour.

Votre enfant doit apporter son lunch avec tous les accessoires qu'il a besoin. Le dîner se fera avec son groupe comme à la grande école. Pour les lunches chauds un thermos est requis.

Effets personnels

- 1 sac à dos assez grand pour un cahier découpure
- 1 couvre-tout à manches longues.
- 1 portfolio
- 1 cahier de découpure à spirale
- 1 boîte de mouchoir
- une bouteille d'eau réutilisable déjà remplie
- Vêtements de rechange
- Une paire de soulier pour l'intérieur
- Veillez identifier tous ses effets personnels (manteau, bottes, mitaines, chapeau, casquette etc.)

Programme

Micro-Puces offre un programme éducatif bien défini pour chacun des groupes d'âges :

- pour les plus jeunes (3-4 ans), Ce sont les premiers pas à l'école et à la vie de groupe.
- pour les plus vieux (4-5 ans) une meilleure préparation pour effectuer la transition vers la grande école.

Tableau d'activités journalières.

Accueil et présence
Causerie
Affiches éducatives (alphabet et nombres, couleurs et formes, calendrier, saisons)
Mini-Collations
Activités didactiques (Cahier d'exercice avec activités pré-mathématique, pré-lecture, pré-écriture)
chansons
Jeux psychomoteurs
Activités scientifiques
Arts (Arts plastiques et musique)
Atelier (sériation, classification, marionnettes, casse-tête, costume, peinture, etc)
Diner
Conte
Départ

Note : Pour les enfants inscrits à une troisième demie-journée, c'est l'initiation en anglais et l'atelier culinaire.

Toutes les activités fait par écrit vous seront envoyées quelques fois au courant de l'année.

Pour suivre les activités qui se dérouleront chaque mois, un journal (INFO-PUCES) vous sera envoyé via courriel à tous les mois.

Compte-rendu

Au courant de l'année trois compte-rendu à propos de votre enfant vous seront remis.

Autonomie

Votre enfant devrait être en mesure d'être autonome pour aller à la toilette. Des vêtements de rechanges sont à prévoir dans le sac à dos de votre enfant.

Covid-19

Soyez assurés que les mesures recommandées par la Santé Publique seront appliquées afin d'assurer la sécurité de tous. La désinfection de la classe sera faite de façon quotidienne ainsi que le lavage fréquent des mains des enfants.

En cas d'urgence

L'école prématernelle Micro-Puces s'engage à prendre toute mesure d'urgence nécessaire afin d'assurer la santé de l'enfant. Si un déplacement à l'hôpital s'avère nécessaire, l'enfant sera accompagné du personnel en attendant l'arrivée de l'autorité parentale.

Micro-Puces souhaite une bonne année scolaire à votre enfant!!

**Merci à tous, nous sommes disponibles pour toutes questions
au 450-348-1088 ou micro-puces@outlook.com**

Marie-France Tétreault et Stéphanie Bolduc